

## Communiqué de presse

### **Assemblée générale de la Banque Cantonale du Jura Les actionnaires approuvent toutes les propositions**

Porrentruy, le 28 avril 2017

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la BCJ s'est tenue hier soir à la Croisée des Loisirs à Delémont. Elle a réuni 749 actionnaires, représentant 90,5 % du capital. Les actionnaires ont accepté tous les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Ils ont ainsi approuvé les comptes de la Banque pour l'exercice 2016. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de 8,8 millions de francs. Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2016. Ils ont accepté la proposition du Conseil d'administration de distribuer un dividende de 1,80 franc par action. La BCJ distribuera ainsi 5,4 millions de francs à ses actionnaires, dont 3 millions de francs versés à la République et Canton du Jura.

Le mandat de l'organe de révision PricewaterhouseCoopers a été renouvelé pour l'exercice 2017.

Les actionnaires ont également approuvé la proposition de modifier les statuts permettant la conversion d'actions au porteur en actions nominatives.

**Contact :**

Serge Voisard, responsable communication & marketing

Tél. : 032 465 13 68

E-mail : [serge.voisard@bcj.ch](mailto:serge.voisard@bcj.ch)

Note à la rédaction : Afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par SIX - Swiss Exchange, ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse.